

ÇA CLASH !

COMMUNIQUÉ DES ÉLUS EN CAP NATIONALE CATÉGORIE C (FO – SOLIDAIRES – CFDT - CGT)

Lors de la CAPN de la catégorie C du 10 avril 2013, l'accueil en détachement de 2 agents issus d'autres administrations sur le département de l'Oise était à l'ordre du jour : 1 poste était proposé au SIP de Creil et 1 autre au SIE de Méru.

La règle, qui prévaut à la DGFIP pour l'accueil en détachement de personnels issus d'autres administrations, est que le poste proposé doit être vacant et qu'aucun agent ne doit être en attente d'une mutation sur la résidence dans la filière fiscale et au département dans la filière Gestion Publique. À la date de la CAP, les critères d'élection des postes proposés n'étaient pas remplis. En effet :

Dans la Filière fiscale :

- La situation faisait ressortir un sous effectif de 5,8 agents sur le département, de 0,2 agent sur la résidence de Creil et de 2,8 sur la résidence de Méru.

- 4 demandes restaient en attente pour la résidence de Creil et 1 demande pour la résidence de Méru à l'issue du mouvement complémentaire du 1er janvier 2013.

Dans la filière Gestion Publique :

- La situation faisait ressortir un sureffectif de 4,6 agents sur le département.

- 3 agents restaient inscrits sur le tableau de mutation à l'issue du mouvement du 1er avril 2013.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises et avons rappelé au président de la CAP qu'il n'était pas admissible de déroger aux règles.

De plus, nous étions à la veille de la parution du projet de mouvement de la filière fiscale et l'Administration ne pouvait pas ignorer que des collègues allaient se voir refuser les résidences en question alors que des personnels issus d'autres administrations les obtiendraient.

L'Administration a refusé de reporter ce point après les CAP nationales de mutation des deux filières et nous a opposé une fin de non recevoir malgré notre vive opposition.

Confronté à cette position grave et inacceptable, l'ensemble de la parité syndicale a décidé de quitter la séance.

À la sortie du projet de mouvement de mutation de la catégorie C filière Fiscale, nos craintes se sont confirmées : 6 agents se voient refuser toute mutation sur la résidence de

Creil et 7 sur la résidence de Méru !

Nous condamnons vivement le coup de force de l'administration et sa volonté affichée de s'exonérer de toutes règles remettant ainsi en cause le droit à mutation des collègues.

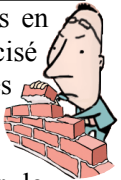
Dans ces conditions, nous exigeons que l'Administration, dans le respect des règles

de mutations, accède aux demandes de l'ensemble des agents en attente sur ces deux résidences dans la filière fiscale et sur le département dans la filière gestion publique pour les mouvements de mutations 2013.

Les élus exigent que cette situation ne se reproduise pas à l'avenir. La sérénité du dialogue social nécessite que l'administration respecte les représentants du personnel

RÉUNION DE SERVICE SUR LES PLAGES FIXES

Interrogée par **FO**, la direction locale (et nous vous en avons fait part dans nos différents tracts) a bien précisé que les réunions de service devaient se tenir sur les plages fixes. Il nous remonte encore que de telles réunions ont lieu sur la plage variable ...c'est d'autant plus déplorable quand il s'agit de la réunion sur le DUERP : en matière de sécurité, tous les agents sont en droit d'apporter leur pierre à l'édifice ...



AU SECOURS !

Un poste situé au RDC n'a pas de sortie de secours. Seul moyen pour nos collègues en cas d'incendie : passer par la fenêtre ! Est-ce vraiment prévu dans les normes?

LA PRIME D'INTÉRESSEMENT SERA VERSÉE EN JUIN

Lors de l'audience des Syndicats de la DGFIP qui s'est tenue le 18 avril, M. Cazeneuve, Ministre délégué au Budget, a indiqué en réponse à une question de **FO** DGFIP que la prime d'intéressement 2012 serait versée avec le traitement de juin 2013.

EXTRAIT INTERVIEW DE CHRISTIAN GROLIER FÉDÉRATION DES FONCTIONNAIRES FO

Sur le dialogue social : Contrairement à son prédécesseur, l'actuelle ministre de la Fonction publique, Mme Lebranchu, écoute. Mais elle n'entend pas. Il y a une multiplication de réunions et de rencontres pour finalement... n'aboutir à rien! C'est une stratégie de ce gouvernement. Nous en sommes à nous demander si nous allons continuer à participer à toutes ces réunions.

Sur ce que FO veut mettre en place pour agir : La lutte contre la politique d'austérité ne concerne pas que la fonction publique. C'est pourquoi nous pensons qu'une action interprofessionnelle est ce qu'il y a de plus adapté. Mais nous n'excluons pas de mener une action fonction publique et même en intersyndicale. Il faut, c'est une condition sine qua non, que nos camarades, en particulier de la CGT, de la fonction publique ne restent pas sur un syndicalisme rassemblé qui tire vers le bas l'essentiel des revendications. Et il nous tient vraiment à cœur de prendre le temps de construire le rapport de forces. L'idéal serait de pouvoir mobiliser entre mi-mai et mi-juin, puisque les arbitrages de la loi de finances 2014 sont en train de tomber.

LADICTATURE
C'EST FERME TA GUEULE



LA DEMOCRATIE
C'EST CAUSE TOUJOURS